

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique unique relative à une demande d'autorisation environnementale en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière de roche massive située au lieu-dit « Pech d'Anjou » sur la commune de Cénevières et d'autorisation de défrichement pour son exploitation, présentée par la société OCCITANIE PIERRES.

Par arrêté n° E-2025-48 du 28 février 2025, une enquête publique sur le projet susvisé d'une durée de 34 jours est ouverte du vendredi 21 mars 2025 à partir de 9h00 au mercredi 23 avril 2025 jusqu'à 20h00.

La rubrique n° 2510-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) détermine un rayon d'affichage de l'avis d'enquête publique de 3 km autour du site d'implantation du projet. Les communes concernées par ce périmètre sont Cénevières, Calvignac, Larnagol, Limogne-en-Quercy, Lugagnac, Saint-Jean-de-Laur et Saint-Martin-Labouval.

Pour la conduite de l'enquête, le tribunal administratif de Toulouse a désigné monsieur Robert MARTEL, officier de l'armée de terre à la retraite, en qualité de commissaire-enquêteur et madame Monique SERRES, commissaire-enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, un résumé non technique ainsi que l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe).

Pendant toute la période de consultation, le dossier d'enquête publique est disponible au format papier en mairie de Cénevières, siège de l'enquête et commune d'implantation du projet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi qu'au format numérique :

- sur le site internet des services de l'État dans le Lot (<http://www.lot.gouv.fr>, rubriques publications / participations du public) et des mairies de Cénevières, Calvignac, Limogne-en-Quercy et Lugagnac ;
- sur un poste informatique en mairies de Larnagol, Saint-Jean-de-Laur et Saint-Martin-Labouval aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant cette même période, le public peut communiquer ses observations soit :

- en les déposant sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, disponible en mairie de Cénevières aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public ;
- par voie postale à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de Cénevières - 163 route de Saint-Martin - 46330 Cénevières avec la mention expresse « Carrière OCCITANIE PIERRES » ;
- par voie électronique à ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr ;
- en rencontrant le commissaire-enquêteur, à l'occasion des permanences dont les modalités sont définies ci-après.

Toutes les observations reçues seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie de Cénevières, siège de l'enquête publique.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie de Cénevières selon le calendrier suivant :

- le vendredi 21 mars 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- le samedi 5 avril 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- le jeudi 17 avril 2025 de 14h00 à 17h00 ;

- le mercredi 23 avril 2025 de 17h00 à 20h00.

Le commissaire-enquêteur sera également joignable par téléphone (07.81.02.80.81) afin de convenir d'un rendez-vous, en particulier pour échanger par visio-conférence pendant la durée de l'enquête.

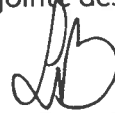
À l'initiative du commissaire-enquêteur, une réunion d'information et d'échange ouverte au public se tiendra le mardi 25 mars 2025 à 18h30 en salle culturelle de Cénevières - 390 route de Calvignac - 46330 Cénevières. La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Cénevières, à la direction départementale des territoires du Lot ainsi que sur le site internet des services de l'État dans le Lot (<http://www.lot.gouv.fr>, rubriques publications / participations du public) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information technique peut être demandée à monsieur Joël BERTRAND, directeur général de la société OCCITANIE PIERRES par téléphone (06.85.32.68.63) ou par courriel (jbertrand@occitaniepierres.com).

Fait à Cahors, le **28 FEV. 2025**

La directrice départementale
adjointe des territoires,



Armelle LE BRUN